

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Jointé 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

### PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 14 Septembre

## L'Expédition de Madagascar

Paris, 12 septembre.

D'une dépêche de service du général Duchesne, il ressort, d'après l'Echo de Paris, que la brigade du général Voyron ne doit pas concourir seule à la prise de Tananarive. Des fractions de corps de la première brigade ont renforcé la deuxième, notamment avec des détachements de la légion étrangère, des tirailleurs algériens et du 40<sup>e</sup> bataillon de chasseurs :

« Depuis que le colonel Palle a pris la haute main sur les services de l'arrière, comme il l'avait fait au Tonkin pendant la marche sur Lang-Son, ajoute l'Echo de Paris, le général en chef a laissé le commandement de l'artillerie au colonel Laval. Le corps expéditionnaire s'étant éloigné de la base maritime, il a fallu scinder le service des étapes pour assurer le service du ravitaillement en vivres, munitions, matériel, et évacuer les malades.

« Le colonel Palle, commandant d'artillerie, est le délégué du général en chef à la base maritime pour la direction de tous les services de l'arrière. Il dirige les convois de ravitaillement à partir d'Ambato, avec des attributions sur le secteur sud du service des étapes. Le secteur nord du service des étapes est placé sous le commandement du colonel Bailloud. »

### Le premier plan

Un de nos confrères a eu avec le général Bognis-Desbordes, qui avait été primitivement désigné pour commander l'expédition de Madagascar, un entretien dont nous extrayons certains passages intéressants :

J'appartiens, dit le général, à l'armée coloniale comme divisionnaire de l'artillerie de marine. C'est à ce titre, et après les commandements que j'ai exercés au Tonkin, au Soudan et au Sénégal, que j'avais été choisi par M. Félix Faure pour organiser l'expédition de Madagascar. Il ne m'appartient pas de juger les actes du général qui m'a été préféré : quoi que j'en puisse penser en bien ou en mal, la plus entière réserve m'est imposée à ce sujet.

Sachez seulement que, d'accord avec nos officiers généraux, pendant plusieurs mois j'ai préparé un plan de campagne mûrement étudié, longuement réfléchi et dont nul n'a le droit de critiquer les résultats probables, puisqu'il ne m'a pas été donné de le mettre à exécution.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 11

## LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BRÉMOND

### PREMIÈRE PARTIE

#### L'équipage des « Saints-Anges »

V

— Parait qu'on a fait ripaille à ce que je vois, fit le gendarme.

— Oui, nous avons bu, av c Pierre, hier au soir, avant d'aller nous coucher, répondit le boiteux.

Et, brusquement, la mémoire lui revenant, il tira le tiroir de l'établi, encore entr'ouvert. Il se rappelait que c'était là, que, la veille au soir, Pierre Mauduit avait serré l'argent.

Le tiroir était vide.

— A quelle heure s'est terminé votre petite fête ? continuait le brigadier.

L'ivrogne es-aya de se souvenir.

— Ma foi, je ne saurais le dire exactement... j'étais un peu piqué... mais bien sûr, il devait être tard...

L'inspection de l'atelier terminée, le brigadier dit :

— Personne ici... c'est bien... Voyons là-haut. Et poussant Jean-Marie :

— Montez devant, prévenez votre ami. Restez ici, Lucas.

M. Hervé publie la note suivante dans le Soleil :

On lit dans le Temps, à propos de l'expédition de Madagascar :

« Il ne peut entrer dans l'esprit des chefs de l'expédition de continuer le ravitaillement du corps d'occupation par Majunga et Suberbieville ; la voie de Tamatave et de Tanimandry, qui devrait depuis longtemps être en notre pouvoir, est beaucoup plus courte, et la contrée suffisamment riche pour fournir à tous les besoins. »

Puisque la voie de Tamatave et de Tanimandry, est beaucoup plus courte que celle de Majunga et Suberbieville, et puisque la contrée est plus riche, pourquoi a-t-on pris l'autre route ? Pourquoi a-t-on pris la route la plus longue, la plus difficile, celle qui traverse des contrées pauvres et désertes ? Pourquoi a-t-on passé par Suberbieville ? Dans quel intérêt ou pour quels intérêts ?

Londres, 10 septembre.

On télégraphie de Port-Louis (île Maurice) au Daily Telegraph :

« Le bruit court que les Hovas se préparent à résister à Ybabahy, à environ trente milles à l'Ouest de Tananarive. D'après le correspondant anglais, les vivres sont en abondance. »

## Les grandes manœuvres de l'Est

### L'impression du général Dragomiroff

Un de nos confrères a demandé au général russe Dragomiroff son impression sur les manœuvres d'armée et notamment sur le grand engagement de mardi matin.

— Vous voulez mon impression ? a déclaré le général russe. Elle est très bonne, je dirai même que je suis un peu étonné de l'endurance et de la vaillance de vos soldats.

« Tout à l'heure, après les manœuvres, des hommes qui auraient dû être écrasés de fatigue, se levaient et se précipitaient vers moi en m'accablant. Je leur disais : « Allez vous reposer. » Ils me répondaient : « Vive la Russie ! »

« Chez nous le soldat, après la manœuvre, reste couché et ne se lève pas même devant le tzar. C'est un droit.

« Moi, qui attache tant d'importance à la valeur morale du troupier, je suis ravi de cette endurance, parce que la valeur physique donne forcément la valeur morale. Des gens aussi courageux devant la fatigue le seraient certainement autant devant le danger. Vos troupes sont très belles, voilà mon opinion.

Le subordonné se posta dans le couloir d'entrée Sur le palier, devant la chambre de Pierre Ruz, Le Cam renouvela son appel sans plus de résultat.

— Finissons-en, fit le brigadier lassé d'attendre. Et d'un coup d'épaule il enfonça la porte.

— Envolez l'oiseau, cria-t-il en voyant la chambre vide... je m'en doutais, c'est hier qu'il fallait venir.

Sans porter attention à la stupéfaction du Cam, il l'interrogea.

— Vous disiez qu'hier au soir il vous a quitté ?...

— Pour se coucher, comme moi... oui

— Et vous n'avez rien entendu cette nuit ?...

— Rien.

Le brigadier redescendit l'es-calier.

— Le gredin nous a faussé compagnie, dit-il à son collègue... j'avais raison de ne pas vouloir rem (tre ma visite à ce matin.

Le boiteux parlait en le regardant.

— Pierre a dû partir ce matin de bonne heure.

— Ou cette nuit...

— Non, non, ce matin... je me souviens maintenant... il avait une course.

— Je la connais sa course... interrompit le gendarme... elle a dû le mener loin...

Mais la mémoire tout entière était revenue au boiteux. N'était-ce pas ce matin même que son argent devait être porté ?

— Le Ruz est parti ce matin... j'en suis sûr, je vous dis, affirma-t-il, et la preuve c'est qu'il a pris dans ce tiroir l'argent nécessaire au remboursement.

— L'argent... le remboursement... qu'est-ce que tout cela signifie ? fit le chef après avoir lancé un coup d'œil d'intelligence à son compagnon.

« Quant à la journée, elle m'a paru bonne au point de vue tactique et stratégique. Le général Jamont a manœuvré supérieurement et j'ai remarqué quelle précision il a donné ses ordres et avec quelle exactitude ils ont été exécutés. Le général de Négrier aussi a en quelques heureuses inspirations, notamment dans le mouvement tournant de son aile droite, qui a été très enlevé.

« En somme, vous avez une très belle armée et d'excellents généraux. Je connais les armées étrangères et je puis vous dire : « Ayez confiance. »

### Combat de cavalerie

Vitel, 12 septembre.

A six heures et demie, les deux divisions de cavalerie du général d'Espèuilles se sont rassemblées dans les environs de Dombrot-le-Sec. Le rassemblement a été protégé par la brigade de cavalerie du 6<sup>e</sup> corps, puis, le 12<sup>e</sup> dragons a mis Dombrot en état de défense, des charrettes, des instruments de labour ont été placés en travers des chemins pour abriter les soldats qui avaient mis pied à terre, et au besoin retarder la marche de l'ennemi.

Le général d'Espèuilles a été assez rapidement prévenu par ses patrouilles de la présence de la division de cavalerie du général de Lignéres, au sud de Hareville et de la direction de sa marche. Il a fait aussitôt appuyer ses divisions vers la droite, tandis que la division de Lignéres se dirigeait vers Lignéville. Il a ainsi dominé un peu cette dernière position et s'est servi des hauteurs sur lesquelles il se trouvait pour mettre son artillerie en batterie.

La batterie du général de Lignéres a pris aussitôt position sur la ligne de Lignéville, Provenchères et lui a répondu à partir de ce moment.

Tous les mouvements ont été exécutés avec la plus grande rapidité, sans tâtonnements, sans hésitation. Les deux cavalleries se sont rapprochées progressivement, profitant de tous les valonnements pour s'avancer sous le feu de l'artillerie. Le spectacle était superbe et ce n'est pas sans émotion que l'on contemplait, de part et d'autre cette masse imposante de cavalerie dont les cuirasses et les sabres scintillaient au soleil levant.

C'est à huit heures trois quarts que les divisions se sont heurtées, entre les routes qui mènent de Lignéville à St-Roslemont. La charge a été impétueuse. La pluie ayant rendu les terres meilleures, c'est en plein galop que les chevaux sont partis, et le déploiement a fait l'admiration de tous les officiers de l'état-major qui de loin,

Jean-Marie les mit au courant du marché conclu la veille entre lui et le charbon, leur racontant comment, pourquoi et à quelles conditions il avait versé... « une grosse somme qu'il possédait... »

— Pas bête, le fergeron, se contenta de répondre le brigadier quand il fut au courant. Alors vous avez un écrit, dites-vous ?

Le Cam tâta précipitamment ses poches, et respira en trouvant dans son gilet le papier qui stipulait la cession que lui consentait Pierre Ruz.

Pendant que les gendarmes le parcouraient, il ajouta :

— C'est cet argent-là que Pierre devait porter ce matin pour se libérer envers son créancier ; il sera parti de bonne heure sans me réveiller... et rentrera dans la journée...

Le brigadier éclata de rire.

— Nigaud, va, fit-il en haussant les épaules. Pierre Mauduit ne rentrera pas plus dans la journée, qu'il ne portera à qui que soit l'argent que vous lui avez remis. Il le gardera comme il a gardé celui du malheureux qu'il a aidé à assassiner.

Le Cam fut pris d'un tremblement.

— Pierre Mauduit a assasiné... ?

— Tout le fait présumer, et c'était justement pour obtenir quelques éclaircissements à ce sujet, que nous venions lui rendre une petite visite. Craignant notre indiscretion, il ne nous a pas attendus...

— J'ignorais cela, messieurs les gendarmes ! balbutia Le Cam, pâle de frayeur... je ne suis pas coupable... moi... !

Les dents du misérable claquaient, une sueur froide lui perlait au front.

Le brigadier cessa de plaisanter.

sur une crête, suivaient les phases du combat.

La manœuvre de ce matin constitue, nous le répétons, une nouveauté, étant donné que les cavaliers en présence étaient des cavaliers d'exploration ; à ce titre, elle a été suivie avec le plus vif intérêt par le général Saussier, le ministre de la guerre et le général Dragomiroff.

### Critique du général Saussier

A la critique, le général Saussier a félicité vivement les généraux d'Espèuilles et de Lignéres deux manœuvriers de premier ordre. Il a exprimé toutefois le désir qu'il aurait eu de voir les cavalleries se reformer pour tenter, de part et d'autre, une nouvelle action en guerre. On ne saurait, en effet, considérer une charge comme mettant fin à une opération ; malgré les pertes subies, les troupes pourraient se reformer en arrière et tenter de reprendre l'offensive.

Le généralissime a donc constaté que la continuation de la manœuvre aurait été intéressante il a reconnu, toutefois, que cela ne pouvait avoir lieu, en raison des accidents de terrain.

### Un Echec Allemand en Russie

On télégraphie de Saint-Petersbourg :

La diplomatie allemande ou plutôt la cour impériale de Berlin vient d'éprouver ici un échec qui a dû être très sensible à l'orgueil allemand.

Lorsque le bruit se fut répandu que le général Dragomiroff devait aller en France pour y assister aux grandes manœuvres les Vosges le gouvernement allemand tenta de neutraliser l'effet de cette visite en obtenant l'envoi à Stettin d'une mission militaire russe extraordinaire.

Dans ce but l'attaché militaire allemand à Pétersbourg essaya de tâter le terrain dans les hautes « sphères » militaires. La réponse qu'il reçut de tout côté portait que sans décision du gouvernement russe c'est-à-dire de l'empereur Nicolas II, il n'y aurait rien à faire et que le ministère de la guerre ne pourrait rien décider de sa propre initiative là-dessus.

Ce fut alors le tour du prince de Radolin de faire des démarches. Il demanda au prince Lobanoff si, à l'instar du précédent de la visite du général Dragomiroff en France, on ne pourrait envoyer à Stettin ou du moins autoriser le comte Schouvaloff, gouverneur général de Varsovie, à s'y rendre.

Le prince Lobanoff a répondu qu'il tâcherait de donner une réponse le lendemain. Mais cette réponse ne fut pas au gré du prince de Radolin. Le chancelier russe lui dit que l'aide de camp général n'était pas envoyé par le gouvernement en France, mais qu'il s'y rendait profitant d'un congé après avoir demandé personnellement et obtenu

— Remettez-vous. Tout en ne vous félicitant pas sur le choix d'un compagnon aussi peu recommandable, je puis vous dire, pour vous rassurer, que le crime, auquel il est accusé d'avoir participé, remonte déjà à une date assez éloignée, pour qu'on ne puisse vous soupçonner d'avoir été son complice.

L'aîné des Gueguen se sentit soulagé.

— Vous n'avez donc rien à craindre ; seulement ne vous éloignez pas du pays ; jusqu'à nouvel ordre tenez-vous à la disposition de la justice, qui peut avoir besoin de vos renseignements.

— Je vous le promets, balbutia-t-il.

Les gendarmes se retirèrent.

Tout frissonnant, Jean-Marie se lessa choir, les jambes molles, sur un escabeau, en murmurant :

— Le Ruz, un assassin... assassin, lui... ! un si bon compagnon... c'est pas Dieu possible.

Pour se remettre, il acheva d'un trait la bouteille de rhum, qui se trouvait à sa portée.

Dans son cerveau troublé, mille pensées se croisaient où cette idée dominait toujours : Pierre Mauduit, assassin !

Soudain, son regard, en tombant sur le papier timbré, abandonné par le brigadier, prit une expression de méfiance.

N'aurait-il pas été trompé, lui aussi ? Car, la veille, lorsque le Ruz lui en donnait lecture, il n'entendait déjà plus rien, et celui-ci aurait-il omis de le signer, que son état complet d'ébriété le rendait alors incapable de s'en apercevoir.

Aussi eut-il une joie véritable en constatant que l'écrit était bien en règle et le constitua réellement acquéreur. Il en tira cette conclusion facile :



nu du gouvernement l'autorisation d'aller aux manœuvres françaises. Par conséquent si le comte Schouvaloff demandait au gouvernement la permission de se rendre à Stettin, on la lui donnerait avec plaisir.

L'ambassadeur d'Allemagne écrivit alors au comte Schouvaloff pour lui communiquer ses propositions avec le prince Lobanoff et pour lui dire que sa visite ferait un grand plaisir à l'empereur Guillaume II.

La réponse du comte Schouvaloff fut tout autre que celle attendue par M. de Radotin.

Le gouverneur général de Varsovie répondit que s'il avait su, il y a deux mois, le désir de l'empereur Guillaume II, il aurait pris toutes les dispositions pour le réaliser. Malheureusement il lui était impossible de faire à présent ce qu'on attendait de lui.

Il y avait à peine un mois qu'il était rentré à Varsovie de son congé, et puis, ce qui était plus désagréable encore, c'est que ses adjoints au gouvernement de la circonscription militaire et au gouvernement de Varsovie étant en congé régulier, il ne pourrait pas s'absenter jusqu'à l'hiver.

Comme on le voit, le refus, bien que très plausiblement motivé, n'en est pas moins catégorique. Et voilà pourquoi aux manœuvres de Stettin il n'y a que l'attaché militaire de Russie.

**Le Lord-Maire à Bordeaux**

Bordeaux, 11 septembre.

Ce matin, à 7 h. 45, est parti de la gare de Médoc un train spécial emmenant une centaine d'invités du comité girondin des expositions universelles, pour une excursion aux grands crus de Médoc.

La gare Saint-Louis était décorée de faisceaux de drapeaux; des massifs de verdure en dissimulaient la façade. Le salon d'honneur avait été aménagé pour recevoir le lord-maire.

Au départ du train la musique a joué la Marche.

Le lord-maire, un peu fatigué, partira par un second train spécial et rejoindra la caravane en route.

Une forte averse tombée cette nuit a rendu la température supportable.

Margaux, 11 septembre.

A leur arrivée, les invités sont montés dans une trentaine de voitures et ont, pendant une heure, suivi des routes sinueuses à travers les vignobles merveilleusement tenus des communes de Cantenac et de Margaux, d'où l'on aperçoit les châteaux de Brane, Cantenac, Rauzan-Gotard, légués à la ville de Bordeaux, et d'Issac, où se trouve M. Georges Berger, arrivé à Margaux, et où les invités ont lunched.

Une table en fer à cheval, comprenant trois cents couverts, avait été dressée. Les vins étaient exquis.

Le lord-maire et la lady-mayress, partis de Bordeaux à dix heures, sont arrivés à onze heures et demie.

Ils ont été reçus à la gare par M. Beaucourt, maire de Margaux.

M. Beaucourt a souhaité la bienvenue au lord-maire qui a répondu par un éloge enthousiaste des vins de Margaux.

Le cortège a ensuite quitté Margaux; il est arrivé à Pauillac à une heure et demie.

**L'attentat contre M. de Rothschild**

On connaît enfin l'identité de l'individu qui a

— Si Pierre Mauduit ne revient pas, tant pis pour lui; j'ai payé, je n'en suis pas moins le maître ici.

Sans s'arrêter à cette hypothèse que la justice pourrait lui contester son droit, il serra précieusement l'acte signé dans ce même tiroir où quelques heures auparavant, le charbon renfermait son argent...

Cependant, le temps avait marché; la grosse horloge de l'atelier sonna midi.

Depuis la vielle. Le Cam n'avait pas mangé; son estomac, brulé par l'alcool, commençait à ressentir les tiraillements de la faim.

Mais ses poches sonnaient vide. Il eut beau les retourner en tous sens, de la somme considérable qu'il avait rapporté, il ne lui restait pas la plus légère pièce blanche. Dépité par ses recherches infructueuses, il s'abandonnait déjà à d'amères réflexions, quand tout à coup la sérénité reparut sur son visage.

Il se souvint que ces deux mille francs reçus et sitôt partis, ne constituaient pas tout son avoir, et qu'une part lui revenait encore dans un dernier partage.

« — Il reste encore à établir le compte de ce que les Saints-Anges ont gagné ce mois-ci, avait dit la vieille Méré. Viens demain, ton argent sera prêt. »

Dorénavant rassuré, il résolut de mettre sans retard à profit cet excellent avis.

— Battons le fer pendant qu'il est chaud, murmura-t-il joyeusement.

On ne pourra m'en vouloir: je ne fais qu'obéir. Sur le chemin, les groupes attirés par l'arrivée de la maréchaussée, n'étaient pas complètement

lancé une bombe chez M. de Rothschild: il s'est fait connaître à M. Puybaraud. C'est un nommé Léon Bouteille, né en 1868 à Mende (Lozère), fils d'un capitaine d'état-major de la Commune, condamné à mort par coutumace et ayant bénéficié de l'amnistie.

Bouteille père, un comparse obscur de l'insurrection communaliste, mourut, il y a une dizaine d'années, laissant à peu près dans la misère sa femme, son fils et ses deux filles, Valentine et Henriette.

Les deux jeunes filles entrèrent alors, l'une dans l'administration des téléphones, l'autre à la caisse d'épargne postale.

Bouteille avait fait quelques études. Il était entré à l'école des arts-et-métiers. Ouvrier ajusteur au chemin de fer de l'Ouest, on n'avait qu'à se louer de lui jusqu'au jour où, sous le coup d'une contrariété, il est parti. Depuis, il a vécu en solitaire dans un petit hôtel des environs de la gare de Lyon, et ce garçon qui paraissait si doux a fait sa démonstration anarchiste. La famille est très estimée dans le quartier où elle habite.

**A CARMAUX**

**A propos d'une interview**

Le Journal des Débats publiait, hier, une interview de M. Ressaiguié, dans laquelle l'honorable administrateur délégué déclarait que M. Sirven n'avait pas assisté aux réunions du conseil d'administration des verreries depuis le 26 mai 1894, et que l'accord le plus complet existait entre les membres de ce conseil sur la conduite tenue à l'occasion du conflit actuel.

Reproduisant cette interview, la Dépêche la faisait suivre de l'affirmation suivante: « On ne s'explique guère pourquoi M. Sirven n'aurait pas assisté aux réunions du conseil d'administration. La vérité est qu'il y a assisté et que plus d'un de ses collègues pourrait l'affirmer. »

A cette allégation du journal collectiviste de la rue Bayard, nous sommes autorisés à opposer le démenti le plus formel.

Contrairement à ce qu'affirme la Dépêche, il n'est pas vrai que M. Sirven ait assisté depuis le 27 mai 1894 — date donnée par M. Ressaiguié au rédacteur des Débats qui l'a interviewé — à une seule des réunions du Conseil d'administration. Ces réunions sont faites le dernier samedi de chaque mois. M. Sirven n'est pas plus rendu à l'une des quatorze qui ont été tenues depuis le 26 mai 1894 qu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui eut lieu, cette année, le 25 avril.

Nous mettons la Dépêche au défi de prouver le contraire.

En résumé, M. Sirven, pour des raisons personnelles, ainsi que nous l'avons dit le premier jour, était virtuellement démissionnaire depuis plus d'une année.

L'administration des verreries tient d'ailleurs, à la disposition de quiconque voudra vérifier notre affirmation, le registre des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

**L'opinion d'un ancien ministre**

A part les organes socialistes et révolutionnaires, nos grands confrères de Paris et de la province continuent à soutenir le bon droit de M. Ressaiguié.

Dans le Lyon Républicain, M. Deluns-Montaud, ancien ministre des travaux publics,

dispersés, et s'agitaient en un bourdonnement curieux.

Les gendarmes repartis sans desserrer les dents, chacun se perdait en conjectures sur le motif qui les avait amenés à la recherche de Pierre Mauduit.

Un seul fait restait évident pour tous, sa disparition.

On pérorait ferme, et c'était à qui trouverait une explication plausible à l'absence du charron.

Les uns soutenaient l'avoir reconnu le matin, fuyant dans la campagne, tandis que d'autres affirmaient que le Ruz n'avait pas quitté sa maison, allant même jusqu'à prétendre qu'il y était mort.

On sait déjà la valeur de ces appréciations diverses. L'apparition de Jean-Marie fit taire les conversations qui s'échauffaient de plus en plus.

Les commères prudentes, tournèrent les talons, peu soucieuses d'avoir maille à partir avec lui, qu'elles savaient le compagnon assidu du forgeron, et, comme lui, peu endurant d'ordinaire.

Les hommes, moins craintifs, a tendirent qu'il passât près d'eux, pour enfin satisfaire leur curiosité.

Quelqu'un se détacha du groupe, et lui demanda :

— Qu'est-il donc arrivé à Pierre Mauduit ? Pourquoi le cherchait-on ?

— Est-ce que je sais, moi, répondit-il. Paraîtrait qu'il a une histoire avec la justice...

— Une histoire... quelle histoire ? fit un autre.

— Ça, c'est son affaire et non la mienne, mon gars.

Un vieux s'approcha à son tour.

— Au moins, tu n'y es pour rien dans cette histoire de justice, Jean-Marie ?

après avoir relevé la ressemblance frappante qui existe entre les procédés de la propagande socialiste et ceux du boulangisme, et l'ensemble édifiant avec lequel journaux et orateurs socialistes font écho aux journaux et aux orateurs monarchistes ou cléricaux pour calomnier, outrager la République — écrit les judicieuses réflexions suivantes :

Voyons la grève de Carmaux. Pour les rotatifs les plus futiles, les meneurs socialistes ont engagé les verriers dans une lutte sans issue. M. Ressaiguié les avait avertis. Ils bénéficiaient de tarifs les plus élevés qu'il y eut en France. Ils jouissaient, en outre, d'une foule d'avantages : écoles, caisses de retraites et de prévoyance, société coopérative de consommation; rien n'avait su les contenter.

Que voulaient-ils ? Se solidariser avec leurs camarades Baudot et Pelletier... En aucune manière puisque, trop tard il est vrai, ils ont, malgré le renvoi maintenu, décidé de reprendre le travail.

Mais voilà, pour l'honneur de la politique socialiste, il ne fallait pas paraître rentrer en vaincus. De là, les manifestes que l'on sait et qui ont confirmé M. Ressaiguié dans sa résistance. L'opinion ne s'est guère émue. Les hommes de bon sens se sont révoltés contre les prétentions qu'on a fait paraître. Charbonnier est maître chez lui, et verrier aussi. Les ouvriers se sont trouvés en présence d'un patron qui, ayant à opter entre des bénéfices possibles et le souci de sa tranquillité, a trouvé celle-ci préférable à ceux-là.

La lutte s'est continuée. Elle menace de durer. Mais les verriers, qui les nourrit ? On a parlé d'une quête organisée dans la France par les confédérés du parti. Douze cents ouvriers à raison de 2 francs l'un, c'est 2,400 fr. à recueillir par jour. Si l'on en juge par la recette de Tivoli-Vaux-hall, on est loin du compte. Quoi ! tout Paris, comme dit la Petite République, n'a versé que 1,055 francs, entrées et collectes comprises ! Les orateurs de marque ont donné, tous, et voilà ce qu'ils ont obtenu de la capitale. Que sera-ce de la province ?

Il ne faut guère, au surplus, compter sur la permanence d'un tel effort. Le public est vite las. Il se lasse surtout de payer. On sera donc impuissant à fournir aux verriers même le pain. Considérez, en effet, que 2 fr. par jour, à supposer qu'ils soient servis, c'est peu pour un ménage.

Mieux valait la journée de 9 à 10 fr. en moyenne, dignement gagnée, que cette charité. Ces réflexions surgiront un jour dans l'esprit des grévistes. Ils verront alors de quel cœur léger on les a engagés dans la lutte.

Ils compareront dans leur âme la précarité de leur existence d'assistés avec la sécurité des meneurs, leurs conseillers bien rentés, bien nourris avec, pour le repos des vacances, des villas aux frais ombrages. Ils se diront qu'en somme, ils ne sont qu'un régiment sacrifié dans une bataille dont ils ignorent l'objectif et dont en cas de victoire, ils ne seront pas les bénéficiaires.

On a parlé, au cours de cette grève, de faire échec à la Société Ressaiguié en établissant à côté une verrerie coopérative.

Des ouvriers qui seraient capables de mener à bien une telle entreprise auraient acquis des droits à la reconnaissance du monde du travail. La Société coopérative de reproduction n'a pas réussi chez nous comme on l'aurait souhaité. Mais rien

Il prit une voix menaçante :

— Que veux-tu dire par là, père Hoervé ? ... entends-tu m'accuser ? ... tu sais que je ne suis pas patient...

Tous s'interposèrent devant l'attitude du boiteux.

— Qu'a-t-il donc, ce sorcier de malheur ? cria-t-il en cherchant à repousser ceux qui le retenaient.

Sans s'émeouvoir, celui qu'il appelait le sorcier, répondit, très calme :

— Mon intention n'est pas de t'injurier, Jean-Marie, tu as tort de te fâcher. C'est par intérêt pour toi que je t'interroge, libre à toi de ne pas me répondre.

L'air digne du vieil Hoervé, son aspect vénérable en imposèrent au Cam.

— Ça me serait difficile de te répondre, puisque je n'en sais pas plus long que toi. Tout ce que je peux dire, c'est que le Ruz a disparu, cette nuit, sans me souhaiter le bonsoir...

— M'est avis que ses clients ne s'apercevront pas de son départ, ricana un loustic.

— Tu te trompes, répliqua le Cam. Si Pierre Mauduit est parti, la forge restera ouverte. Et puisque tu me portes intérêt, comme tu dis, père Hoervé, ajouta-t-il en se tournant vers l'esorcier, tâche de m'envoyer des pratiques, car à partir d'aujourd'hui, c'est moi qui le remplace.

Il y eut un cri d'étonnement.

— Tu te fais charron ?

— Je me fais charron, oui...

— Et tes frères ?

— Je les quitta...

— Et les Saints-Anges ? ...

— Je ne fais plus partie de son équipage. Mais le premier moment de surprise fut de

ne dit qu'elle ne peut pas réussir. Seulement, entre nous, c'est encore là une conception bourgeois. De quelles railleries, de quelles injectives le plus brillant des promoteurs du collectivisme command, Lassalle, a poursuivi la coopération en personne de son antagoniste en théorie et en pratique, M. Schulze-Delitsch.

Pour quelles raisons les orthodoxes du marxisme reprennent-ils en France un procédé démodé en Allemagne ? C'est un mystère ou plutôt c'est la marque de l'opportunisme de nos socialistes. Tout chez eux n'est qu'attitudes. Ils sont, par dessus tout, politiciens et démagogues. Il reste à savoir si les travailleurs ne verront pas clair dans un tel jeu et si, longtemps encore, ils consentiront à souffrir la misère et la faim pour la gloire des histrions.

**Poignant récit**

On communique d'Agen l'émuant récit qui suit :

Nous avons, tous les jours, un nouvel exemple des tristes bienfaits de cette fameuse grève de Carmaux, provoquée par les « allumeurs, » et subie par les ouvriers.

Voici un fait dont l'authenticité est indiscutable :

Dimanche soir, une famille de verriers, composée du père, de la mère et de six enfants, était de passage à Agen. Ces pauvres gens venaient de Carmaux et se rendaient, à pied, par étapes, à Bordeaux, où ils espèrent trouver du travail.

Ils s'étaient arrêtés à la mairie pour solliciter un secours de route. Le hasard nous les a fait rencontrer à l'hôtel de ville; et nous avons été heureux de lier conversation avec eux.

Voici, fidèlement rapporté, ce que le père m'a déclaré, avec l'accent de l'émotion la plus poignante :

« Ah ! Monsieur, vous me demandez si nous voulons la grève ! Y pensez-vous ! Mon fils aîné et moi nous gagnions, à la verrerie, 12 fr. par jour. Ma nombreuse famille vivait heureuse avec ce revenu quotidien.

» Lorsque la grève a éclaté, nous avons peu d'économies. Nous étions loin de compter sur le chômage.

» Pour obéir aux ordres de camarades nous avons abandonné l'usine. C'est le cœur bien gros que nous nous y sommes résignés; mais, si nous avions donné libre cours à notre propre sentiment, si nous avions voulu travailler malgré les menaces, on nous aurait tués (sic).

» Les ouvriers ne voulant pas désarmer devant le patron, qui était pour nous bon et charitable, la grève s'est prolongée. Nos ressources épuisées, nous avons dû fuir Carmaux pour aller, sous un ciel plus clément gagner honnêtement notre vie par la bonne conduite et le travail.

» Nous espérons être embauchés à Bordeaux, et nous nous y rendons péniblement.

» Les ouvriers qui ont déchaîné sur nous cette noire misère sont les pires des criminels.

» Ah ! si je n'avais pas une femme et six enfants, je pourrais mieux supporter le dénûment et la faim.

» Mais j'ai huit bouches à nourrir... et ce n'est pas moi qui suis leur bourreau. »

Le verrier avait des larmes plein les yeux en nous faisant ce récit.

**Les chemins de fer du Sud**

Paris, 13 septembre.

Après les plaidoiries, le jury rentre dans la

courte durée, car beaucoup parmi les assistants s'expliquaient le motif de cette brusque détermination.

La dernière volonté du vieux Guéguen s'était ébruitée, on savait que c'était Fanch et non Jean-Marie qui désormais devait commander les Saints-Anges; envieux et dépité, le boiteux abandonnait ses frères.

— Tu as peut-être tort, Jean-Marie, fit la voix du bouhomme Hoervé; de tout temps les Guéguen sont restés unis... Dieu les protégeait... Est-tu certain que ça te porte chance de te séparer de tes frères ?

— Ça me regarde, répondit brutalement le Cam; je n'ai besoin des conseils de personne.

Et, pour couper court à de nouvelles questions, il fit volte-face et continua son chemin.

— Jean-Marie agit mal, répéta le sorcier, ça ne lui ne portera pas bonheur !

(A suivre).

**On dit des gens méchants :** c'est la bile qui les travaille; il est cependant si facile d'éviter ses effets pernicieux en prenant quelques Pilules Suisses.

**LA RÉUNION INDUSTRIELLE**  
**AG** contre l'**INCENDIE**  
SIÈGE SOCIAL :  
29, Rue de Richelieu, à Paris.  
La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. **FORTES REMISES.**



...des délibérations ; il en ressort dix minutes après, rapportant un verdict négatif. En conséquence, Martin, Bobin et André sont acquittés.

**Les socialistes Allemands**

Berlin, 13 septembre.

Les poursuites contre les socialistes continuent : la *Gazette du Peuple*, de Leipzig, a été saisie, et son rédacteur responsable M. Richard Ilge a été arrêté, pour offense à l'empereur.

La *Gazette de Slesvig-Holstein*, paraissant à Kiel, a été saisie pour avoir publié un article critiquant le discours que l'empereur a prononcé à Stettin.

La *Sentinelles du Peuple*, a Breslau, a été également saisie.

**AU SOUDAN**

Accra, 12 septembre.

Le chef Samory, venant du Nord avec 4,000 cavaliers, a envahi le pays de Gourma et battu les forces qui lui faisaient obstacle. Le roi de Gourma a alors demandé la protection des troupes britanniques.

Le gouverneur, M. Maxwell, a reçu son ambassadeur à bord d'un steamer, vendredi dernier, dans la baie de Cap Coast Castle.

Samory aurait écrit au gouverneur pour lui demander d'être placé également sous le protectorat britannique.

**Un nouveau fusil**

Les journaux italiens font grand bruit d'un nouveau système de fusil inventé par le capitaine de bersagliers, Amerigo Cei. Ce système, en utilisant les gaz produits par l'explosion, permet d'obtenir une telle rapidité et une telle précision de tir, que l'on peut à une distance considérable mettre dans une cible très petite 1,000 projectiles en une minute.

Les expériences qui ont été faites à la Spezzia et à l'école de tir de Parme, ont donné de bons résultats.

Le capitaine Cei est en ce moment à l'arsenal de Venise, où il s'occupe de la construction d'une mitrailleuse du même système.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**A propos de la Maternité**

Nous recevons, avec prière de l'insérer, copie de la pétition suivante, adressée au ministre de l'Intérieur :

Monsieur le Ministre,

Les soussignés, habitant le quartier de la Gare, ont l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants qui sont très préjudiciables à leurs intérêts :

Vous avez bien voulu, Monsieur le ministre, accorder à notre ville une somme de cent mille francs pour la construction d'une maternité.

Notre conseil municipal adopta, en principe, ce projet, patroné par le corps médical tout entier et le conseil d'hygiène, qui consistait en l'ouverture de la rue St-Géry, et dans le prolongement de l'avenue de la Gare jusqu'à cette rue, en suivant l'alignement de l'immeuble Chapsal. Ce projet remplissait toutes les conditions de salubrité et d'hygiène et l'hospice était desservi par quatre rues, qui sont : rue des Tabacs, rue du Lycée, celles-là existantes ; rue St-Géry et avenue de la Gare prolongée, celles-ci à créer.

Ledit projet fut abandonné, malgré l'esprit de conciliation des propriétaires qui, pressentis pour la vente de leurs maisons et terrains nécessaires à l'ouverture desdites rues, acceptèrent les prix offerts par le conseil municipal.

Malgré ces avances faites par le Conseil, malgré l'acceptation des propriétaires, le projet fut rejeté, nous n'en connaissons pas la cause.

Aujourd'hui, la situation n'est plus la même, l'hospice a acheté l'immeuble Chapsal et on parle de construire la maternité sur la ligne divisoire de cet immeuble et de l'hospice. Nous vous ferons remarquer que ce projet engage l'avenir et que de cette façon, l'avenue de la Gare prolongée, qui, utile aujourd'hui, deviendra nécessaire dans quelques années, se trouvera fort compromise par la construction de la maternité sur son prolongement. En effet, qu'on la construise à cheval sur la ligne divisoire de l'immeuble Chapsal et de l'hospice, ou qu'elle soit adossée à cette même ligne, soit dans l'un ou l'autre immeuble, elle n'en sera pas moins, en façade, sur l'avenue prolongée future et nous pensons que les bonnes mœurs et aussi la loi, s'y opposent à un double point de vue.

1° Au point de vue moral, les maternités doivent être disposées de façon à échapper à la vue et à l'ouïe des passants sur la voie publique ;

2° Au point de vue hygiénique, qui n'est pas le moins important, tant pour les gens du dehors que pour les malades de l'établissement lui-même, les déjections qui proviennent de l'in-

terieur, peuvent contaminer l'air et avoir de graves conséquences pour la santé des voisins ; en outre, la poussière inhérente à toute circulation active qui se produit sur une voie publique, peut devenir dangereuse pour la santé des malades du dedans et c'est ici exactement le cas.

Nous savons qu'on nous oppose que l'avenue de la Gare prolongée est impossible, parce que l'hospice ayant acheté l'immeuble Chapsal, ladite avenue couperait l'hospice en deux, mais nous faisons remarquer que lesdits jardins sont à 3 mètres en contre-bas de la rue du Lycée et que rien n'est plus facile que d'avoir accès dans l'un et l'autre immeuble par tels moyens qui seront jugés nécessaires par les auteurs du projet et pour lesquels nous ne prévoyons pas de difficultés.

Nous ne devons pas vous laisser ignorer, Monsieur le Ministre, que notre quartier étant de construction récente, n'a pas encore une population bien nombreuse, et par suite, n'a aucun représentant au sein de notre conseil municipal pour y faire entendre nos doléances ; c'est pourquoi, Monsieur le Ministre, confiants dans votre haute équité, nous venons, par la présente, vous prier de prendre en main notre cause qui est celle de l'intérêt général, et de la faire aboutir dans le sens que le conseil municipal lui-même avait indiqué primitivement.

Dans cet espoir, nous avons l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, vos très humbles et très dévoués serviteurs.

(Suivent de nombreuses signatures).

**Les lycées départementaux**

Il va être créé dans plusieurs lycées départementaux, dès la rentrée, une classe de préparation aux écoles nationales d'agriculture.

Le ministre de l'instruction publique a décidé d'autoriser également dans ces mêmes établissements un cours dit de « troisième, moderne B » à l'usage des élèves qui sans aspirer aux baccalauréats et se destinant aux carrières agricoles et commerciales, désirent recevoir au lycée une instruction générale plus large que celle des écoles primaires supérieures.

**Commission supérieure des Caisses d'épargne**

La loi du 24 juillet 1895 a institué une commission supérieure des Caisses d'épargne dont doivent faire partie huit présidents ou directeurs qui doivent être élus par les Caisses d'épargne.

Un arrêté du ministre du commerce fixe au mercredi 25 septembre l'élection de ces huit membres et indique, pour chaque Caisse d'épargne, le nombre de voix qui lui est attribué, suivant le nombre de ses livrets au 31 décembre dernier.

La Caisse d'épargne de Cahors a droit à 2 voix.

**Conseil de préfecture**

Le procès intenté par M. Peyrot contre l'Etat, pour le règlement des travaux de ballast, ballastage et pose des voies de la ligne de Montauban à Cahors, viendra devant le Conseil de préfecture du Tarn-et-Garonne lundi prochain, 16 septembre.

**Retraite pastorale**

Lundi soir, 16 septembre, commenceront, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, les exercices de la retraite pastorale. M. l'abbé Barrière, chanoine titulaire de Clermont et chanoine honoraire de Cahors, si avantageusement connu dans le diocèse comme prédicateur de grand talent, prêchera cette retraite.

**Notre-Dame de Cahors**

La retraite annuelle du 1<sup>er</sup> au 8 septembre a été close dimanche dernier, jour de l'adoration perpétuelle, dans l'église Notre-Dame. Un grand nombre de fidèles ont suivi les exercices du matin et surtout ceux du soir. Ils écoutaient avec une satisfaction visible la parole si correcte et si pratique du prédicateur, M. Amadien, chapelain de Roc-Amadour. De beaux chants et de belles illuminations ont contribué à leur tour au succès de cette retraite. (Revue religieuse.)

**Bal de la jeunesse**

Les jeunes gens au-dessus de 16 ans, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dans une salle de la mairie, le samedi 14 septembre à 8 heures 1/2 du soir, pour organiser « le bal de la Jeunesse » en faveur des pauvres de la ville.

Nous espérons que notre appel sera entendu et que la jeunesse cadurcienne tout entière tiendra à s'associer à cette fête, et à cette œuvre de charité.

Le bureau provisoire.

**Accident**

Mercredi soir, vers neuf heures et demie, le domestique de M. Rodolosse, architecte départemental, entendit du bruit dans un escalier placé au-dessus de l'écurie où il se trouvait, rue Fondue-Haute. Inquiet, il enfonça la porte donnant sur ces escaliers et trouva étendu sur les marches qui flanquaient le sieur Brugidou, âgé de soixante-quinze ans environ. Le domestique s'empressa de relever le malheureux et d'appeler au secours.

Le sieur Brugidou, en rentrant chez lui avec une lampe à pétrole, était tombé et avait communiqué le feu à ses vêtements et à l'escalier.

Les premiers soins étaient donnés à ce malheureux vieillard, dont un bras a été affreusement brûlé, en même temps que ce commencement d'incendie était éteint.

**Tribunal de simple police**

Le tribunal de simple police a, dans son audience d'hier, prononcé sept condamnations à 1 fr. d'amende, pour infractions au règlement sur la police du marché.

Le sieur Charles Combes et Marie Cabessut, demeurant tous deux rue du Château-du-Roi, ont été condamnés à 1 fr. d'amende.

Le sieur Fanfan, débitant de boissons, est condamné à 5 francs d'amende pour avoir employé une fille étrangère à sa famille.

Le sieur Louis Richard, employé aux chemins de fer a quitté le domicile conjugal dix jours après son mariage.

Depuis cette époque, il ne cesse d'injurier son épouse et se livre même à des voies de fait sur sa personne. Il est condamné à 3 fr. d'amende.

**Rigenc**

Les travaux d'adduction des eaux du ruisseau du Berbezou sont poussés très activement. Non seulement la canalisation est commencée, mais encore plusieurs équipes d'ouvriers sont occupés à débayer le terrain où va être construit le réservoir de la ville, au mont Viguers.

Ces déblais sont destinés à faire une réparation des plus urgentes au champ de foire.

Nous ne pouvons que féliciter l'administration de cette entreprise qui donnera satisfaction aux vœux de toute la population rigencoise et de tous ceux qui fréquentent les grandes foires de notre ville.

**Puy-l'Evêque**

Demain dimanche, 15 septembre, à trois heures de l'après-midi, aura lieu, à Puy-l'Evêque, sous la présidence de M. Rey, député de la deuxième circonscription de Cahors, président d'honneur du comice agricole, la distribution des récompenses du concours cantonal.

Le registre des inscriptions des exposants est clos ; il fait bien augurer du succès de ce concours.

Le banquet démocratique qui doit avoir lieu à l'issue de la distribution des récompenses sera également présidé par l'honorable député de la deuxième circonscription.

Vu le grand nombre d'adhérents à ce banquet, les personnes qui désirent y assister sont priées de retirer immédiatement leur carte.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 7 au 14 septembre 1895

*Naissances*

Alagnoux, Paul, rue du Château, 30.  
Blanc, Léon, rue Nationale, 8.  
Lacaze, Odette, Cours de la Chartreuse.  
Rouquié, Marceline, rue St-James, 6.

*Décès*

Gratias, Marcel, 15 jours, rue Ste-Claire.  
Chabasseur, Jean, sans profession, 62 ans, impasse Catonne 11.  
Alard, Jean, terrassier, 70 ans, à l'hospice.  
Lapoujard, Marie, épouse Siméon, couturière, 51 ans, à l'hospice.  
Vidaillac, Anne, laveuse, 55 ans, épouse Charles, impasse Burgade.

**FAITS DIVERS**

**Drame dans une ménagerie**

Lyon, 12 septembre.

La ménagerie Castanet-Pezon, installée actuellement sur le cours du Midi, vient d'être le théâtre d'un drame terrible qui s'est accompli dans les circonstances suivantes :

Le nommé Léon Eyssette, âgé de 24 ans, facteur de 2<sup>e</sup> classe à la gare Perrache, qui pour des raisons de voisinage avait toutes facilités d'entrer dans la ménagerie, avait conçu le projet de se faire photographier dans la cage centrale.

Ce matin donc, vers six heures, à l'insu du patron de la ménagerie, il y entra pendant que le photographe mettait son appareil au point. La cage centrale était vide, naturellement, mais juxtaposée était une autre cage dans laquelle sommeillait *Romulus*, un énorme lion. Eyssette était à peine entré dans la cage centrale que, se dirigeant vers la cage voisine, dans l'intention probable d'exciter le fauve, il fit déclancher la grille de fermeture. Prompt comme l'éclair, *Romulus* bondit, saisit l'imprudent, et de ses formidables mâchoires lui broie la tête, puis il traîne le cadavre dans un angle de la cage, s'accroupit sur lui et s'abreuve du sang de sa victime.

Le garçon de la ménagerie, réveillé par les cris poussés par le photographe, seul témoin de cette scène, essaie en vain de faire lâcher prise à *Romulus* ; il ne réussit qu'à exciter davantage le fauve qui s'acharne sur le cadavre d'Eyssette, bientôt déchiré en maints endroits.

Enfin on eut l'idée d'aller chercher le dompteur Lucas, qui put forcer *Romulus* à rentrer dans sa cage.

Le cadavre pantelant d'Eyssette fut alors rele-

vé. La tête était complètement broyée, le cou, le thorax et le dos portaient de nombreuses et profondes traces de griffes. Une côte était enlevée et la hanche droite déchirée.

Cet horrible drame cause en ville la plus vive émotion.

**Soldat condamné à mort**

Orléans, 12 septembre.

Le conseil de guerre du 5<sup>e</sup> corps a condamné à mort le cavalier Delomagne, du 13<sup>e</sup> dragons, en garnison à Joigny, sous la double inculpation d'outrages et de voies de fait à l'occasion du service envers un supérieur.

**VITICULTURE**

**Vinification des vendanges mildiouées**

Extrait d'une communication faite par M. Roos, directeur de la station analogique de Montpellier, à la Société centrale d'agriculture de l'Hérault, rapportée par le *Progrès agricole et viticole*.

La récolte se présente, cette année, dans des conditions tout à fait défavorables. La soudaineté des attaques successives du mildiou a été telle sur bien des points qu'on est arrivé à douter de l'efficacité, pourtant bien établie, des traitements cupriques.

Les feuilles et les raisins ont été attaqués dans beaucoup de régions viticoles, notamment dans l'Hérault ; de là des craintes sur la qualité et la tenue des vins en 1895.

M. Jamme, notre président, m'a demandé de vous exposer les précautions à prendre pour vinifier les raisins des vignes atteintes, et je n'ai pas cru pouvoir me dérober.

Ce n'est cependant pas une tâche facile, car il n'existe pas, sur la matière, de travaux appuyés par des expériences positives, et la difficulté s'accroît encore si l'on veut n'examiner que les pratiques qui cadrent avec les conditions de la viticulture pratique, c'est-à-dire d'une exécution facile et par suite d'un coût plus élevé.

Il convient d'abord de remarquer que la vendange de cette année a été modifiée dans sa composition et sa quantité par deux causes, la coulure et le mildiou. Les raisins malades ne donneront qu'un rendement faible en jus.

Il y a donc lieu de craindre tout d'abord que l'excès des rafles ait une influence fâcheuse sur la qualité du vin. Il faut viser à atténuer cette action des rafles, et j'estime qu'on y arrivera, soit par l'égrappage partiel ou total, soit par des cuvaisons courtes, soit enfin, dans la mesure du possible, par la vinification en blanc de la vendange.

D'une façon générale, je ne suis pas partisan de l'égrappage, pour notre région. En temps ordinaire, son utilité ne me paraît pas démontrée, mais il y a des occasions où l'on doit préconiser cette pratique, et j'estime que nous sommes en présence d'une de ces occasions. Dans le cas particulier cependant, elle ne suffira pas, car les rafles ne seront pas seules à exercer une action défavorable sur le vin. Il faut aussi compter avec les grains ou portions de grappes touchés par le mildiou et assez fragiles pour se détacher, secs ou non, passer à l'égrappoir et se mélanger à la vendange. Tous ces organes, indépendamment des germes de maladie, abandonneront dans le vin des substances amères et de fort mauvais goût si on ne s'attache pas à réduire leur influence nocive par des cuvaisons très courtes.

La cuvaison courte a une action de même ordre que l'égrappage, celui-ci supprime une partie des organes qui peuvent introduire des principes nuisibles dans le vin ; mais celle-là, bien que ne supprimant pas ces organes, ne leur laisse pas le temps d'exercer leur action.

Il faudra donc cuver très peu, et comme conséquence de ce mode d'opérer, viser à obtenir des fermentations rapides. Dans ce but, les levures cultivées pourront trouver une application utile. Il est bien évident que, pour les mêmes raisons, la vinification en blanc est encore la plus recommandable, puisqu'elle supprime pour ainsi dire tout contact du moût avec les grains détériorés et les rafles. Il ne faut pas se dissimuler cependant qu'on fera très difficilement des vins bien blancs avec les raisins malades.

Avec les cuvaisons courtes, aidées ou non de l'égrappage ou avec la vinification en blanc, on fera, j'en ai la ferme conviction, des vins d'un titre alcoolique suffisant, pauvres en couleur et peut-être trop acides, mais droits de goût au décuage.

Le sucrage de la vendange, en raison de la vigueur qu'il peut apporter au vin par l'élévation de titre alcoolique, est une opération que je puis recommander en toute assurance, au point de vue des effets qui s'ensuivront, mais je laisse aux viticulteurs le soin d'examiner le côté économique. J'incline à penser que la pénurie de la récolte permet d'espérer un relèvement des cours qui assurerait une certaine rémunération à l'emploi du sucre.

Quoi qu'il en soit, les vins obtenus après cuvaisons courtes, seront acceptables au décuage, mais ils seront souillés d'éléments morbides qui en compromettront la tenue, si on ne prend pas toutes les précautions nécessaires pour les tuer et les éliminer.

M. le professeur Gayon, dans un remarquable travail publié il y a quelques années, a montré que les vins provenant de vignes mildiouées se conserveraient fort mal, que très souvent ils s'altèrent dans un délai très court et que la maladie dont ils sont atteints n'est autre que la *tourne*, en dépit de l'expression de *vins mildioués*, employés couramment pour les désigner.

Le remède absolu, non seulement curatif mais aussi préventif, réside dans le chauffage, préconisé par M. Gayon, et que je ne saurais trop recommander à mon tour.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours. La Compagnie d'Orléans délivre de 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et compris : ant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend : 1<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon. 2<sup>o</sup> Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus. Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris Orléans, Blois, Tours Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Launoy pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend : 1<sup>o</sup> Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon; 2<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend : 1<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche); 2<sup>o</sup> Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus. Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A 1 <sup>re</sup> cl. 2 <sup>e</sup> cl.	ITINÉRAIRE B 1 <sup>re</sup> cl. 2 <sup>e</sup> cl.	ITINÉRAIRE C 1 <sup>re</sup> cl. 2 <sup>e</sup> cl.
Paris	98 f. 73 f.	120 f. 90 f.	» f. » f.
Orléans	86 64	108 81	» »
Blois	86 64	108 81	» »
Tours	91 68	113 85	» »
Le Mans	103 77	123 94	» »
Angers	103 77	123 94	» »
Nantes	113 87	133 104	» »
Poitiers	91 68	» »	91 68
Angoulême	91 68	» »	86 64
Périgueux	86 64	» »	81 60
Bordeaux	98 73	» »	98 73
Agen	98 73	» »	91 68
Montauban	98 73	» »	86 64
Toulouse	103 77	» »	91 68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

VOYAGE D'EXCURSION AUX Plages de la Bretagne

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après : Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarneauz, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 % du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 %/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS  
**L. AUDBOURG & Co**  
4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra) PARIS

La Maison L. AUDBOURG & Co, fondée en 1878, se charge de l'affichage de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Etranger. Cette maison de 1<sup>er</sup> ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUEZ, DIRECTEUR  
4, Rue Sainte-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1<sup>er</sup> juillet 1895)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes
PARIS.....	départ. 3 <sup>h</sup> 10s.	10 <sup>h</sup> mat	7 <sup>h</sup> 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	6 40	6 30	5 7	midi 32	7 <sup>h</sup> 5 soir
Gignac-Cressensac.....	départ. 6 50	6 58	5 20	1 10	7 43
SOUILLAC.....	7 28	—	—	1 48	8 3
CAZOUËS.....	7 48	7 36	5 58	2 8	8 18
Lamothe-Fénélon.....	départ. 7 53	7 38	6 1	2 14	8 25
Nozac.....	8 »	—	—	2 21	8 28
GOURDON.....	8 2	—	—	2 22	8 41
Saint-Clair.....	8 15	—	—	2 35	8 51
Dégagnac.....	8 25	—	—	2 45	9 5
Thédirac-Peyrilles.....	8 39	8 5	6 27	3 »	9 15
Saint-Denis-Catus.....	8 49	—	—	3 10	9 27
Espère.....	9 1	—	—	3 22	9 38
CAHORS.....	9 12	—	—	3 33	9 50
Sept-Ponts.....	9 23	8 44	7 6	3 45	9 59
Cieurae.....	9 32	—	—	3 54	10 10
Lalbenque.....	9 43	8 50	7 16	4 20	10 30
Causade.....	10 9	—	—	4 32	10 43
Montauban.....	10 23	—	—	4 47	11 8
Toulouse.....	10 30	—	—	4 56	11 9
	11 3	9 30	7 55	5 31	11 46
	11 37	9 55	8 19	6 11	11 28
	11 h 52 midi 2	10 »	8 24	6 25	—
	11 h 39 midi 32	10 47s.	9 8	7 50	—

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 <sup>re</sup> classe	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes
TOULOUSE.....	départ. 2 <sup>h</sup> 43	—	7 <sup>h</sup> 5	—	9 <sup>h</sup> 3	6 <sup>h</sup> mat
MONTAUBAN.....	3 30	—	7 52	—	10 36	7 7
Causade.....	départ. 3 37	4 33	7 59	—	10 50	7 30
Lalbenque.....	4 1	5 1	8 23	—	11 31	8 11
Cieurae.....	—	5 53	—	—	11 31	8 50
Sept-Ponts.....	—	6 2	—	—	11 31	8 59
CAHORS.....	4 39	6 23	9 1	—	11 31	9 11
Espère.....	départ. 4 45	6 33	9 8	6 »	11 31	9 20
Saint-Denis-Catus.....	—	6 48	—	6 15	11 31	9 30
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 2	—	6 28	11 31	9 44
Dégagnac.....	—	7 17	—	6 43	11 31	9 57
Saint-Clair.....	—	7 26	—	6 52	11 31	10 11
GOURDON.....	5 28	7 36	9 51	7 1	11 31	10 20
Nozac.....	—	7 52	—	7 18	11 31	10 29
Lamothe-Fénélon.....	—	8 1	—	7 27	11 31	10 43
CAZOUËS.....	—	8 10	—	7 37	11 31	10 52
Sept-Ponts.....	—	8 19	—	7 47	11 31	11 1
Cieurae.....	—	8 21	—	7 49	11 31	11 12
SOUILLAC.....	5 51	8 28	10 14	7 57	11 31	11 19
Gignac-Cressensac.....	départ. 5 54	8 34	10 17	8 4	11 31	11 24
Brive.....	—	9 4	—	8 36	11 31	11 53
Paris.....	6 32	9 40	10 55	9 12	11 31	12 22
	7 »	—	11 8	—	11 31	12 55
	4 37	—	10 51	—	11 31	12 55

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 25	12 <sup>h</sup> 50	6 <sup>h</sup> 25
Mercuès	6 45	1 4	6 52
Arret Douelle	6 47	»	6 56
Parnac	6 54	1 15	7 4
Luzach	7 »	1 22	7 10
Castelfranc	7 13	1 35	7 22
Arret Prayssac	7 16	»	7 25
Puy-Eveque	7 25	1 45	7 33
Duravel	7 32	1 54	7 40
Soturac-Touzac	7 40	2 3	7 48
Fumel	7 49	2 13	7 57
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8 3
BORDEAUX	3 51	8 11 m	4 31 m
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 <sup>h</sup> 50s.	11 <sup>h</sup> 2	7 <sup>h</sup> 33s
BORDEAUX	» »	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 20	3 30	9 10
Fumel	8 35	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 49	9 26
Duravel	8 52	3 58	9 33
Puy-Eveque	8 59	4 7	9 40
Arret Prayssac	9 6	»	9 47
Castelfranc	9 12	4 23	9 55
Luzach	9 22	4 36	10 3
Parnac	9 31	4 46	10 11
Arret Douelle	9 36	4 57	10 16
Mercuès	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 35	1 <sup>h</sup> 27	5 <sup>h</sup> 23
Cabessut, halte	7 41	1 33	5 29
Arcambal	7 55	1 47	5 42
Vers	8 1	1 56	5 50
Saint-Géry	8 13	2 4	5 57
Conduché	8 26	2 17	6 9
St-Cirq, halte	8 33	2 24	6 15
St-Martin-Lab.	8 44	2 33	6 24
Calvignac, hal.	8 52	2 41	6 31
Capdenac	9 6	2 55	6 44
Monbrun, hal.	9 17	3 6	6 54
Touzac	9 27	3 16	7 3
Lamadeleine	9 40	3 29	7 15
CAPDENAC A.	9 52	3 41	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC D.	7 45	11 <sup>h</sup> 10	5 <sup>h</sup> 19
Lamadeleine	7 55	11 22	5 33
Touzac	8 6	11 34	5 43
Monbrun, hal.	8 14	11 43	5 52
Calvignac, hal.	8 26	11 55	6 3
St-Martin-Lab.	8 36	12 6	6 14
St-Cirq, halte	8 44	12 14	6 25
Conduché	8 54	12 23	6 34
Saint-Géry	9 »	12 30	6 41
Vers	9 17	12 45	6 56
Arcambal	9 27	12 51	7 2
Cabessut, halte	9 30	1 0	7 11
CAHORS. — A	9 40	1 11	7 22
	9 48	1 19	7 30

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION  
M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints  
Vitrerie en  
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres  
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

GRANDES PÉPINIÈRES BEAUJOLAISES

84,289 mètres carrés, plantés en greffages franco-américains, comprenant toutes variétés de vignes connues.

Ecrire dès aujourd'hui pour les commandes à M. Ch. DECHARPE, propriétaire-viticulteur, au château du Bonjon, à Saint-Vérand, (Rhône). Le catalogue sera envoyé franco sur demande à partir du 31 août.

On demande de bons courtiers dans tous les départements et à l'Etranger.